

Premières consultations publiques sur les dÃ©crets d'application de la loi PFAS

Dossier de la rédaction de H2o
August 2025

La loi n° 2025-188 visant à protéger la population des risques liés aux substances PFAS a été adoptée il y a six mois. Au début de l'année, deux premiers projets de décret ont été ouverts à la consultation publique : un premier projet de décret encadrant l'interdiction des PFAS dans les textiles, les chaussures, les cosmétiques et le fart ; et un deuxième projet de décret visant à définir la trajectoire de réduction des émissions de PFAS via les rejets aqueux industriels. Les contributions doivent être déposées avant le 05 septembre.

Projet de décret d'application de l'article 1 de la loi n° 2025-188 du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées

Projet de décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la trajectoire nationale de réduction progressive des rejets aqueux de substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées des installations industrielles

Lien utile pour mieux comprendre ceci - Générations Futures